

Travaux de restauration du Palais des papes

Août 2021

**Démarrage d'une nouvelle phase du
chantier piloté par le Département**



Une vaste opération de restauration lancée et pilotée par le Département en 2020

Edifice exceptionnel, dont la propriété est partagée entre la Ville d'Avignon et le Conseil départemental de Vaucluse, le Palais des papes fait l'objet d'une protection au titre des Monuments Historiques, par classement sur la première liste du Service des Monuments Historiques établie en 1840. Il est aussi protégé au titre du Patrimoine Mondial de l'Unesco depuis 1995, bénéficiant ainsi de la reconnaissance de sa valeur universelle.



Le Conseil départemental de Vaucluse a lancé en 2020 une vaste opération de restauration sur la partie du Palais des papes dont il est propriétaire.

Afin de mettre de la cohérence dans ce chantier de restauration et dans un souci de vision globale de l'édifice, cette opération englobe également les parties propriétés de la Ville d'Avignon.

En effet, soucieux de simplifier les procédures de passation de marchés, d'organisation du chantier relevant de deux maîtres d'ouvrage différents mais également afin d'assurer la continuité des travaux sur les façades, la Ville d'Avignon a accepté la proposition du Conseil départemental de Vaucluse de **transférer temporairement au Département la maîtrise d'ouvrage des opérations de restauration à réaliser sur les parties appartenant à la Ville.**

La convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage porte sur une partie de l'aile des Familiars (la Ville d'Avignon étant propriétaire d'environ 24% de la façade, deux travées) et sur une partie de la façade donnant sur Notre Dame des Doms (façade en fond du jardin de l'Evêché). Cette maîtrise d'ouvrage unique exercée par le Département s'achèvera à la date de la remise à la Ville d'Avignon des ouvrages lui appartenant, à l'issue de la Garantie de Parfait Achèvement.

Un Chantier en deux temps

Le projet global est ambitieux.

Il porte sur la restauration du « clos et couvert » d'un ensemble de bâtiments situés dans la partie Nord-Ouest du Palais des papes : tour de la Campane, aile des Familiers, chapelle de Benoît XII, incluant les façades en partie haute sur le cloître de Benoît XII.

Le parti pris de conservation élaboré en collaboration entre l'agence Pierre-Antoine Gatier et le Département, en dialogue avec les institutions en charge du contrôle scientifique et technique sur le patrimoine protégé (CRMH PACA, UDAP Vaucluse), limite au strict nécessaire le remplacement des matériaux en place, afin d'offrir une restauration la plus respectueuse possible de la matière d'origine.

Cette vaste opération se déroule en deux tranches :

Tranche 1 : de 2020 à 2022

- **Phase A, de mai à juillet 2020** : consolidation et mise en sécurité de l'ensemble des merlons (façades Est, Sud, Nord) de la chapelle Benoît XII et du merlon Sud-Est de l'aile des Familiers (côté cloître). D'un point de vue technique, les merlons ont été recouverts d'un filet en maille inox, invisible depuis le sol, afin d'assurer la cohésion des pierres.
- **Phase B, d'août 2021 à décembre 2022** : restauration complète de la tour de la Campane ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiers (voir description dans la partie suivante).

Tranche 2 : de 2023 à 2024

Ces derniers travaux auront pour but la restauration de la chapelle Benoît XII et des façades restantes sur le cloître de l'aile des Familiers.

La seconde phase (B) des travaux de la tranche 1 débute dès ce mois d'août

Après les travaux d'urgence réalisés l'an dernier, la partie la plus ancienne du Palais des papes va faire l'objet, dès ce mois d'août, d'un vaste chantier de restauration appelé à durer un an et demi.

Après les travaux de consolidation et mise en sécurité de l'ensemble des merlons de la chapelle Benoît XII et du merlon sud-est de l'aile des Familiers achevés en juillet 2020, **le chantier de la deuxième phase de la réhabilitation du Palais des papes commencera le 9 août prochain et durera jusqu'à décembre 2022.**

Elle concerne la restauration complète de la tour de la Campane ainsi que d'une grande partie de l'aile des Familiers.

- **La tour de la Campane** : la mise en sécurité des mâchicoulis, la restauration des menuiseries et des grilles en fer forgé, la révision des couvertures ainsi que la restauration des pierres de façade.
- **L'aile des Familiers** : elle fera, elle aussi, l'objet d'une attention particulière avec la restauration des merlons des façades Est et Ouest et de pierres de façade. La toiture sera également remise en état.

Cette seconde phase des travaux nécessite l'installation d'un important échafaudage qui sera monté sur la tour de la Campane à partir du 11 août et durant cinq semaines (installation de la base de vie dès le 9 août), puis sur les ailes des Familiers jusqu'au 15 octobre.

Des analyses des pierres et des tests de nettoyage seront réalisés dès le mois d'août afin de valider les différents protocoles de nettoyage et de consolidation.

La fin de ces travaux est prévue en décembre 2022.

Le projet d'un montant de 5 820 000 €,
principalement financé par le Conseil départemental de Vaucluse,
est subventionné par l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles Provence-Alpes-Côte-d'Azur), avec une participation financière de la Ville d'Avignon.



Un parti pris de conservation maximale

Le parti pris de restauration est innovant pour le site, autant par la philosophie de restauration (conservation maximale de la pierre tout en redessinant la silhouette ancienne du palais) **que par les techniques de nettoyage**, notamment l'utilisation d'huiles essentielles de thym et de romarin sur toute la façade de la tour de la Campane et de l'aile des Familiers.

Il est prévu un traitement biocide curatif par nébulisation ou par application au pinceau de produits prescrits par le Laboratoire de Recherche des Monuments Historiques. Quatre semaines après l'application, les pierres sont brossées pour éliminer les résidus. Il sera procédé avant l'intervention à des tests sur plusieurs zones en fonction de l'état de conservation du support. Ces produits et leur application font l'objet d'essais préalables et d'analyses de contrôle lors de la période de préparation du chantier.

Autant d'opérations nécessaires, pour ne pas dire vitales, pour redonner son lustre à cet édifice exceptionnel classé aux Monuments Historiques et protégé au titre du Patrimoine Mondial de l'Unesco.



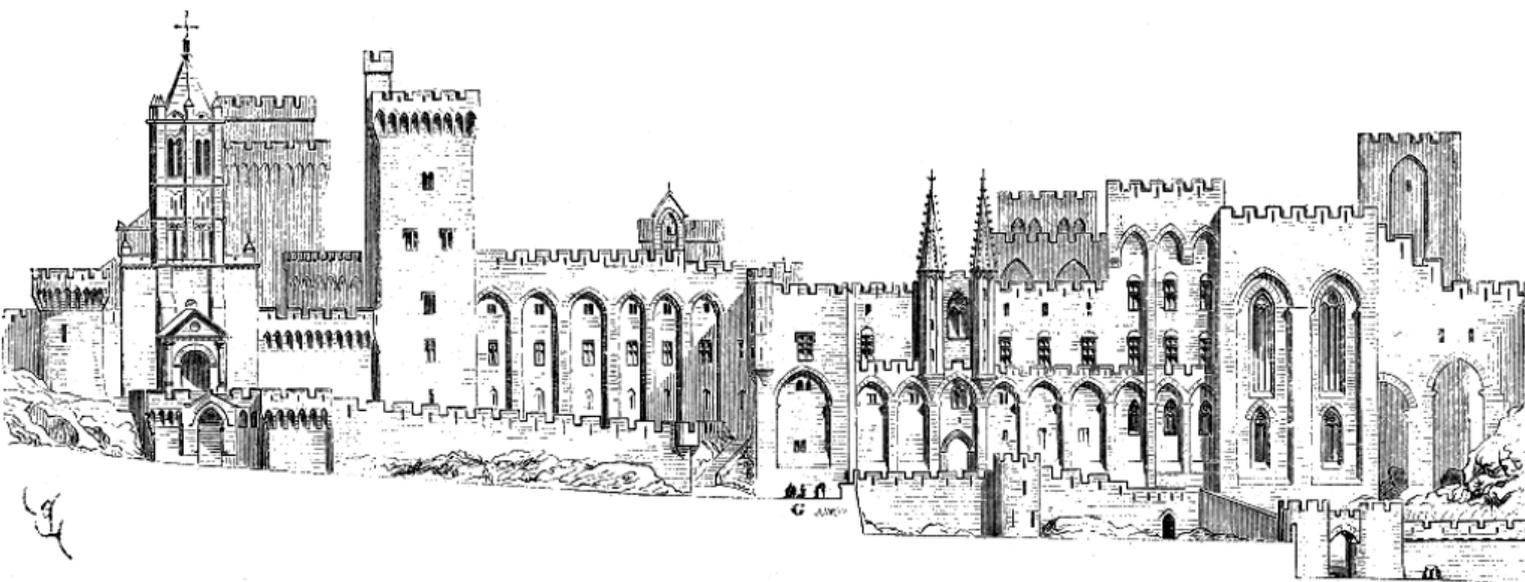
Une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire

L'équipe de maîtrise d'œuvre est portée par l'agence Pierre-Antoine Gatier, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Pour répondre aux exigences de cette restauration emblématique, elle a constitué une équipe aux compétences complémentaires, en mettant en commun les savoir-faire français et italien*.

**architectes et historiens de l'art spécialisés dans la restauration du patrimoine monumental, au sein de l'agence Pierre-Antoine GATIER, architectes diplômés en Conservation du Patrimoine et archéologue au sein de l'agence italienne Faccio Engineering Sarl, ingénieurs spécialisés dans l'analyse et le renforcement des structures anciennes pour le bureau d'études Equilibre Structures, économistes spécialisés dans les monuments historiques au sein du cabinet Pilté, OPC spécialiste des chantiers à forte complexité pour Emotech, auxquels s'ajoutent le bureau Alpes Contrôles de Nîmes et le Coordonnateur SPS Société AASCO, installé à Courthézon. Par ailleurs, le Centre Interdisciplinaire de Conservation et de Restauration du Patrimoine a été sollicité pour élaborer un rapport scientifique sur les matériaux de construction (molasse grise), tandis qu'au sein de la maîtrise d'ouvrage (Département de Vaucluse), différents services sont mobilisés sur le projet les services Archives, Archéologie et Immobilier ainsi que la Direction des Bâtiments et Architecture.*

Un édifice remarquable



Un palais forteresse

Considéré comme la plus grande construction médiévale d'Europe, témoin de l'histoire de l'Eglise au XIV^e siècle, le palais des Papes est composé de deux édifices accolés, édifiés autour d'une cour centrale : le Palais Vieux, œuvre de Benoît XII (1334-1342) qui comprend la tour de la Campanie et l'aile des Familiars, le cloître de Benoît XII et la chapelle, construits en 1339-1340, objets de la présente mission, et le Palais Neuf, construit par Clément VI (1342-1352).

Plusieurs phases de restauration par le passé

Conservé comme forteresse pendant plusieurs siècles, le palais des Papes est restauré et réaménagé au XIX^e siècle. Après le classement au titre des Monuments historiques en 1840 et la visite de Napoléon III en 1860, les prisons sont définitivement abandonnées en 1871 et le Département de Vaucluse, propriétaire, propose l'installation des Archives. Dès 1880, des travaux de restauration sont engagés, confiés aux architectes en chef des monuments historiques Henry Revoil puis Henri Nodet.

Au début des années 1980, de gros travaux sont réalisés par le Département, consistant à aménager la tour Trouillas en silo d'archives, réimplanter la salle de lecture dans l'ancien appartement du directeur, transformer le 3^e étage de l'aile des Familiars et aménager le 4^e en appartement.

La fin des années quatre vingt amène des opérations d'une nouvelle ampleur. Le chantier de restauration de la tour Saint-Laurent est engagé, puis une étude pluridisciplinaire est réalisée en 1997-1998 en partenariat avec le Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne d'Aix-en-Provence (LA3M) permettant d'élaborer une documentation graphique exhaustive en plan et en élévation, avec un relevé pierre à pierre des maçonneries, un état sanitaire précis et une étude historique approfondie.

Depuis cette restauration achevée en 1999, une politique d'analyse systématique des élévations du palais des Papes a été mise en place par le Service de la conservation de ce monument. Plusieurs études ont ainsi été conduites en relation avec les travaux de réaménagement du palais, qui ont eu pour objet la salle de l'Artillerie (1998) et le passage de la Peyrolierie (2000). La démarche développée depuis 1997 a récemment trouvé une nouvelle application avec le chantier de restauration entrepris en septembre 2004 sur la tour dite des Latrines (ou de la Glacière).

Entre 2009 et 2011 des travaux de restauration sont entrepris : restauration de la tour Trouillas, de la cheminée des cuisines ainsi que des tours des Anges et de la Garde-Robe.

La restauration d'un coup d'œil

- **Réintégration des merlons ouest de l'aile des Familiers**

Le projet prévoit la réintégration des merlons déposés de l'aile des Familiers (pierres d'origine et issues de la restauration d'Henri Nodet). Cette opération est associée à la mise en œuvre de clés d'ancrage verticales sur les merlons de la façade ouest.

- **Mise en sécurité des machicoulis**

Le projet intègre la sécurisation des chemins de ronde de l'aile des Familiers, de la tour de la Campana et de la chapelle Benoît XII.

Tour de la Campana

Tour Trouillas

Chapelle Benoît XII

Aile des Familiers

- **Restauration des menuiseries**

Les menuiseries métalliques seront restaurées en conservation et le calfeutrement sera amélioré. Les vitraux de la chapelle Benoît XII feront l'objet d'une restauration complète en atelier. Les éléments de serrurerie ainsi que les meneaux seront également restaurés, de même que les menuiseries bois.

- **Restauration des grilles en fer forgé**

Celles de la tour de la Campana, actuellement en place, seront restaurées en conservation, dans le respect des interventions réalisées par Henri Nodet.



● **Consolidation des merlons**

De mai à juillet 2020, les merlons de la chapelle Benoît XII ainsi que le merlon Est de l'aile des Familiars, qui présentaient un état sanitaire peu satisfaisant, ont été recouverts d'un filet en maille inox, invisible depuis le sol, afin d'assurer la cohésion des pierres en attente de la restauration.

● **Révision des couvertures**

Une révision complète des couvertures en tuile de l'aile des Familiars et de la tour de la Campana sera réalisée. La couverture en dalle de pierre de Beaucaire de la chapelle Benoît XII fera également l'objet d'une révision générale.

● **Restauration des pierres de façade**

Les remplacements de pierres envisagés seront réalisés, lorsque cela est possible, dans un matériau de nature strictement identique. Une consolidation assurant la mise en sécurité des pierres de façade est par ailleurs prévue (aile des Familiars, tour de la Campana, chapelle).



Contacts presse

Direction de la Communication
Bureau presse

Fabrice BEAU - 04 90 16 11 23 - 06 37 71 55 49
Valérie BRETHENOUX- 04 90 16 11 21 - 06 79 42 61 90

pressecdv@vaucluse.fr

